



15 December 2017

Mr. Evan Siddall, President and CEO
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa, ON
K1A 0P7

esiddall@cmhc.ca

Information Request: IR0315

Dear Mr. Siddall:

As you are likely aware, the Parliamentary Budget Officer (PBO) provides independent and non-partisan analysis to the Senate and to the House of Commons about matters related to the nation's finances and the economy, the estimates, certain other documents government documents and the cost of proposals. In carrying out my mandate, I often require information held by government departments and Crown corporations and I am entitled to free and timely access – subject to limited exceptions – to such information under section 79.4 of the *Parliament of Canada Act*.

I am currently undertaking an analysis pursuant to paragraph 79.2(1)(a) of the *Parliament of Canada Act*, which mandates the PBO to prepare reports analyzing the following federal government documents: (i) a budget tabled by or on behalf of the Minister of Finance; (ii) an economic and fiscal update or statement issued by the Minister of Finance; (iii) a fiscal sustainability report issued by the Minister of Finance; (iv) the estimates of the government for a fiscal year.

For this analysis, I am asking/requesting the following information:

- In certain cases this information is related to a previous information request made by my office on the federal infrastructure initiative funded via the Budget 2016 Infrastructure Spending.

Review and update the attached spreadsheet of projects/programs funded by your department.

Review and update the attached spreadsheet for organizations/agencies under your authority.

Please complete the attached spreadsheet(s) with this information.

Based on the nature of this request and the analysis I am undertaking, I believe a reasonable deadline would be 12 January 2018. A response must be provided if access to the requested information cannot be granted by that date.

Should you or your staff have any questions about this information request, the analyst responsible, Negash Haile can be contacted directly at negash.haile@parl.gc.ca 613-996-0787.

Attached is a reply form. It too should be filled out and returned by 12 January 2018, whether or not you provide access to the requested information. Should you refuse to provide access to the requested information, you must provide a written justification for the refusal as required under section 79.41 of the *Parliament of Canada Act*.

Your response letter will be posted on the PBO website and, therefore, it should not be marked "confidential". As well, the requested information should be attached separately. If this information is confidential, please clearly mark it as such, either on the electronic spreadsheet or the hard copy version.

I want to thank you for your assistance in this matter. Providing timely and effective analysis to the Senate and House of Commons for the purposes of raising the quality of parliamentary debate and promoting greater budget transparency and accountability is the PBO's primary objective. The degree to which this is possible depends, to a large extent, on free and timely access to quality information held by government departments. In doing so, you are assisting us in better serving the Senate, the House of Commons, and their members.

Yours sincerely,



Jean-Denis Fréchette
Parliamentary Budget Officer

c.c.: Katharine Rechico, Assistant Secretary to the Cabinet,
Privy Council Office, Liaison Secretariat for Macroeconomic Policy

Attachment: Reply form for IR0315

Le 15 décembre 2017

Monsieur Evan Siddall, Président et premier dirigeant
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

esiddall@cmhc.ca

Demande d'information : IR0315

Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. J'ai le droit conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada* de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu l'alinéa 79.2(1)a) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports contenant ses analyses concernant les documents du gouvernement fédéral suivants : (i) les budgets déposés par le ministre des Finances ou pour son compte, (ii) les mises à jour ou les exposés économiques et financiers soumis par le ministre des Finances, (iii) les rapports sur la viabilité financière soumis par le ministre des Finances, (iv) les prévisions budgétaires du gouvernement pour l'exercice.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements suivants:

- Dans certains cas, cette information est associée à une demande d'information précédente faite par mon bureau sur l'initiative fédérale liée aux infrastructures prévue dans les dépenses en infrastructures du budget de 2016.

Réviser et mettre à jour la feuille de calcul ci-jointe des projets et programmes financés par votre ministère.

Réviser et mettre à jour la feuille de calcul ci-jointe pour les organisations / agences sous votre autorité.

Veuillez compléter la feuille de calcul ci-jointe avec cette information.

Compte tenu de la nature de cette demande et de l'analyse en cours, j'estime que le 12 janvier 2018 serait un délai raisonnable. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous devez m'en aviser.

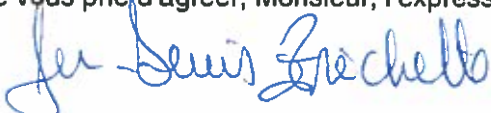
Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Negash Haile (negash.haile@parl.gc.ca 613-996-0787).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 12 janvier 2018, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés, vous devez fournir par écrit les raisons justifiant votre refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

Votre lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentielle ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

Je vous remercie de votre collaboration à cet égard. L'objectif principal du DPB est de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi de contribuer à relever la qualité du débat parlementaire et à promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci réside, en grande partie, dans la possibilité d'avoir un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget

c. c. Katharine Rechico, secrétaire adjoint du Cabinet,
Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0315



Reply Form / Formulaire de réponse

15 December 2017 / 15 décembre 2017

Canada Mortgage and Housing Corporation / Société canadienne d'hypothèques et de logement

1. Information request No.: / N° de la demande d'information :	IR0315			
2. Response required by: / Réponse demandée d'ici le :	12 January 2018 / 12 janvier 2018			
3. Contact: / Personne-ressource :	Negash Haile, negash.haile@parl.gc.ca 613-996-0787			
4. Information requested: /	<p>In certain cases this information is related to a previous information request made by my office on the federal infrastructure initiative funded via the Budget 2016 Infrastructure Spending.</p> <p>Review and update the attached spreadsheet of projects/programs funded by your department.</p> <p>Review and update the attached spreadsheet for organizations/agencies under your authority.</p> <p>Please complete the attached spreadsheet(s) with this information.</p>			
Information demandée :	<p>Dans certains cas, cette information est associée à une demande d'information précédente faite par mon bureau sur l'initiative fédérale liée aux infrastructures prévue dans les dépenses en infrastructures du budget de 2016.</p> <p>Réviser et mettre à jour la feuille de calcul ci-jointe des projets et programmes financés par votre ministère.</p> <p>Réviser et mettre à jour la feuille de calcul ci-jointe pour les organisations / agences sous votre autorité.</p> <p>Veuillez compléter la feuille de calcul ci-jointe avec cette information.</p>			
5. Information requested: / Information demandée :	<input type="checkbox"/> Provided / Communiquée	Go to the 7 th question / Passez à la 7 ^e question	<input type="checkbox"/> Not provided / Non communiquée	Go to the next question. / Passé à la question suivante.
6. If the information requested is not provided, please explain: / Si l'information n'est pas communiquée, veuillez en indiquer la raison :	<input type="checkbox"/> It is personal information "the disclosure of which is restricted under section 19 of the <i>Access to Information Act</i> / <i>Parliament of Canada Act</i> , s. 79.4(2)(a). / Il s'agit de renseignements personnels « dont la communication est restreinte en vertu de l'article 19 de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> ». <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> , al. 79.4(2)a).		<input type="checkbox"/> It is information "that is protected by solicitor-client privilege or professional secrecy of advocates and notaries or by litigation privilege" <i>Parliament of Canada Act</i> , s. 79.4(2)(b). / Les renseignements « sont protégés par le secret professionnel de l'avocat ou du notaire ou le privilège relatif au litige » <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> , al. 79.4(2)b).	

